

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JANIER 2021

Lan deux mille vingt et un, le vingt un janvier, les membres du conseil municipal de la commune de La motte d'Aigues se sont réunis à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire le 15 janvier 2021, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT.

Etaient présents : GOUIRAND Alain, LEBouc Nathalie, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, BLANC Chantal, NUGNES Valérie, EYMARD Laurence, PARRAT Frédéric, LEMEUR Sabrina, CALAC Jean-Baptiste, CAVALIER Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, FIORITO Marie-Laure, NOUVEL Yannick

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame LEBouc Nathalie est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Ordre du jour

1 – Présentation des perspectives 2021

- Aménagement de la RD120/RD27 en direction de Cabrières d'Aigues : travaux de sécurisation
- Aménagement du stade : réhabilitation et mise en sécurité
- Traversée du village : travaux de sécurisation
- Festivités : elles seront définies en fonction de l'évolution de la crise sanitaire
- La Bonde : projet de révision du PLU pour l'ouverture du zone touristique (en attente car sans nouvelles du propriétaire)
- La pharmacie : en attente des nouvelles du pharmacien pour l'agencement du local

Monsieur le Maire annonce que les travaux de rénovation de l'église ont démarré cette semaine, et que le goudronnage du parking des anciennes écoles devrait se faire en fin de semaine.

Il informe l'assemblée que l'association « Concordia » est venue visiter le futur chantier à savoir la réalisation d'un escalier entre Mr CARTIER et la remise de Mme FAYET.

2 – Acquisition de terrain

Monsieur le Maire rappelle que la commune vient d'acquérir les terrains de Mr THOMAS notamment ceux situés voie de « Curnier » (face au cimetière) afin de créer un parking pour désengorger la place du temple. Sur ce même lieu jouxte le terrain de Monsieur CAVALIER Michel, après l'avoir contacté il serait favorable pour le vendre à la commune. Cette parcelle de 130 m2 serait vendue au prix de 1 000.00 € et permettrait la création d'un parking plus spacieux.

L'assemblée à l'unanimité vote l'acquisition de ce terrain.

3 – Projet d'aménagement de la RD120/RD27

L'agence routière chargée de l'étude d'aménagement de la RD120 et 27 a déposé son projet, il consiste à :

- Création d'un trottoir côté gauche en montant en direction de Cabrières
- Installation de 3 lampadaires solaires
- Création d'un plateau ralentisseur
- Mise en place de glissière bois le long de la route pour sécuriser les piétons
- Enfouissement du réseau électrique et téléphonique

Monsieur Le Maire propose que la commission « village et infrastructure » travaille sur le projet avant de l'entériner.

4 – Questions diverses

➤ Réunion du SDIS

Trois élus, Mme RODRIGUEZ Marielle, Mr PARRAT Frédéric et Mr CAVALIER Baptiste, ont été formés sur le logiciel Hydralic qui permettra de tenir à jour la plateforme de défense extérieure contre l'incendie par la maintenance et la gestion des PEI (bornes incendie).

➤ Recrudescence des dégradations

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que des dégradations régulières ont lieu le weekend durant la nuit par un groupe de jeunes.

➤ Skate Park

Le 13 janvier dernier un représentant de la société qui a installé le skate Park en 2015 est venu à la demande de la municipalité faire un état des lieux de ce dernier. Il a constaté qu'un entretien général était nécessaire pour sécuriser le skate, il a précisé que l'insonorisation de ce dernier était impossible et que sa durée de vie était de 10 ans.

➤ Boucherie itinérante

Une demande de stationnement pour un camion de boucherie itinérante a été déposée auprès de Monsieur Le Maire

L'assemblée à l'unanimité approuve cette demande et propose de l'installer devant le cuisiniste auprès des commerces le vendredi matin.

➤ Permanence du samedi

Souhait des élus de maintenir les permanences le samedi matin malgré l'absence de « visites ».

➤ Fleurissement du village

Madame BONETY présente un devis pour le fleurissement du village, zone des commerces, devant de la Mairie, massif derrière les poubelles place de la Mairie, Plate-bande au bord de la route en direction des commerces, prix du devis = 3 924.03 € TTC.

L'assemblée à la majorité approuve le devis.

Fin de la séance 20 H 00